

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION**  
**20 décembre 2013**

Le vingt décembre deux mil treize à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marcel LAROY, Premier Adjoint au Maire.

Assistaient à la réunion : Mesdames et Messieurs Jackie JOUY, Patricia DEVILLERS, Valérie GUÉNÉ, Annie ORRIÈRE, Hervé MARTIN.

Absents excusés : Messieurs Jacques JUMEL, Patrick HERTIER, Thierry LOULIÉ-TUQUET, Marc DAVENNE.

Absents : MM. Guillaume AUBIN, Grégoire LEVESQUE.

Assistait également à la réunion : M. Serge VANDEWALLE, secrétaire de Mairie

**COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la réunion du 13 novembre 2013 est approuvé à l'unanimité et signé par l'ensemble du Conseil Municipal.

**SECRETAIRE DE MAIRIE**

Monsieur le le Premier Adjoint présente Mademoiselle Angéline LECONTE, actuellement en formation et qui remplacera Serge VANDEWALLE à compter du 1er avril prochain au secrétariat de mairie. En plus, elle occupera le même poste à la Commune de Rémécourt, au RPC de l'École des Six Villages et au Syndicat des Eaux d'Avrechy.

Le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

**TRAVAUX RUE DE LA 4EME D.I.C.**

Monsieur le Président de séance rappelle au Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été faite auprès du Conseil Général pour financer partiellement les travaux de la rue de la 4ème Division d'Infanterie Coloniale. La subvention n'a pas été accordée pour 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renouveler sa demande de subvention en actualisant le coût prévisionnel des travaux. Dans ce même projet, il y aura de grosses réparations à prévoir dans la rue du Vieux Mur Fleuri, le montant prévisionnel des dépenses sera également actualisé et porté au montant global du projet.

À la question de Monsieur MARTIN, il est répondu que les travaux ne seront pas retardés davantage. Ils sont actuellement préfinancés. C'est en raison de la plainte déposée auprès de la Cour Administrative

pour destruction de chaussée par tiers non autorisé, que les travaux n'ont pas débuté en 2013. Dès le mois de février prochain, les appels d'offres seront lancés, les travaux devraient être achevés au début de l'été prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler sa demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise.

### **ACHAT DE VETEMENTS POUR LE PERSONNEL**

Il semble que la disposition consistant à fournir certains vêtements de travail au personnel technique n'a pas été clairement définie auprès des membres du Conseil Municipal.

Le principe, qui avait été fixé lors d'une réunion de Conseil Municipal en 2001 est le suivant :

- chaque ouvrier perçoit chaque année deux combinaisons de travail ou deux pantalons et une veste, cela constitue la partie fixe de la dotation, la date n'a jamais été vraiment fixée

- les autres pièces doivent faire l'objet d'un échange entre celle qui est défectueuse ou usagée et la neuve, ceci afin d'éviter un changement systématique inutile. Toutefois, le délai minimum d'utilisation est de un an. Cela concerne les chaussures de sécurité, les bottes de sécurité, les vêtements de pluie

- d'autres vêtements sont fournis à la demande et d'une manière plus occasionnelle comme les gilets molletonnés ou parkas.

Les autres fournitures (gants, gilets fluorescents, harnais ... sont des équipements de sécurité fournis dès que nécessaire.

### **TRAVAUX LOGEMENT LOCATIF**

Monsieur LAROY rappelle au Conseil Municipal que des travaux de rénovation et d'isolation ont été entrepris dans le grand logement de la rue du Vieux Mur Fleuri.

Parmi ces travaux, certains ont été réalisés par l'Entreprise AUBIN pour un montant 3 150.63 euros hors taxe, 3 768.15 TTC.

Afin de pouvoir bénéficier du fonds de compensation de la TVA, il est proposé que la somme nécessaire au paiement soit portée à la section d'investissement du prochain budget et réglée avant le vote de ce dernier, le montant de ladite facture étant inférieur au 1/4 du montant des dépenses d'investissement de 2013, non compris le remboursement des emprunts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve cette résolution à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Jean-Marcel LAROY**

. Concernant le défibrillateur de la Salle Polyvalente, il serait souhaitable que nous apprenions à chaque Président des associations comment ça marche ? Parce que ce n'est pas au moment où quelqu'un aura un malaise, lors de thés dansants, ou de repas où participent des personnes âgées, qu'il faudra en lire le mode d'emploi. Une petite réunion pour faire une mise au point sur son fonctionnement serait, je pense, bienvenue

*... il serait effectivement intéressant d'organiser une telle formation. Toutefois, cette dernière ne peut se faire que par un organisme agréé en la matière, il semble que les pompiers n'effectuent plus ce genre d'initiation.*

. Ne serait-il pas judicieux d'en faire installer d'autres (défibrillateurs) dans d'autres locaux communaux (Mairie, Petite Enfance, Salle de réunion du 58 Grande rue).

*... Ces lieux ne sont que peu utilisés et généralement par un public plutôt jeune. Il serait, par contre, possible d'indiquer dans ces lieux où se trouve le défibrillateur et organiser l'accès facile à cet appareil (plan, clé de la salle, formation des utilisateurs permanents ...).*

. Plusieurs personnes s'étonnent du nombre de passages effectués par un ouvrier avec un tracteur dans la Commune alors que le prix du carburant est de plus en plus élevé.

*... l'ouvrier en question est chargé de la distribution des plis dans le village. Il est peut être nécessaire d'optimiser ses déplacements pour éviter des passages répétés dans les rues ou, plutôt, de l'équiper d'un vélo pour effectuer ce travail.*

### **Valérie GUÉNÉ**

. Serait il possible de reboucher les trous sur les trottoirs à différents endroits du village avec des gravillons ?

*... il est nécessaire de distinguer deux sortes de trous, ceux de la Grande rue provoqués par la détérioration des écoulements d'eau pluviale et ceux plus ponctuels situés à différents endroits dans l'ensemble du village. Dès le retour de congé des ouvriers et, si le temps le permet, un contrôle et une réparation pourront être mis en place.*

. Où en est la plaque d'égout qui devait être sécurisée en face du n° 17 de la Grande rue ?

*... Il ne s'agit pas réellement d'une plaque, mais d'un avaloir qui a une trop grande ouverture pouvant présenter des dangers, notamment pour les jeunes enfants. La question avait déjà été évoquée, mais rien n'a pu être fait jusqu'à aujourd'hui. Cela sera revu au plus tôt.*

. Pourquoi les nouvelles lumières de Noël qui ont été livrées, n'ont pas été installées ?

*... Elles ont été livrées très tardivement et l'électricien n'avait plus le temps de mettre les aménagements de sécurité et de branchement en place avant les fêtes. Ce sera fait pour l'an prochain.*

### **Patricia DEVILLERS**

. Quelle suite a été donnée à la réunion organisée pour l'entretien et l'extension de l'arboretum ?

*... plusieurs arbres ont été élagués, trois ou quatre seront prochainement abattus car ils ne présentent pas un bel aspect ou empêchent l'épanouissement des arbres voisins en raison de leur position. Par ailleurs, l'extension a été préparée, des piges seront mises en place au début de l'année prochaine, la commission de fleurissement sera convoquée afin de choisir les essences qui seront mises en place. Enfin, la plantation de ces nouveaux arbres pourrait avoir lieu vers le 20 mars prochain, date du 20ème anniversaire de la plantation de la première partie de l'arboretum.*

. Lors de la précédente réunion nous avons parlé de la présence de cartons devant une maison de la rue de la Croisette. Où en est cette affaire ?

*... un courrier a été adressé au locataire le 18 novembre dernier. Rien n'étant fait à ce jour, un rappel en recommandé a suivi. Il informait cette même personne du prochain dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie pour constitution d'un dépôt sauvage de déchets.*

### **Hervé MARTIN**

. Des trous se sont formés devant la première mare. Il serait bien de les boucher rapidement.

*... Monsieur le Premier Adjoint en prend note et transmettra cette information à Monsieur le Maire afin que ceci soit fait au plus tôt.*

L'ordre du jour étant clos Monsieur le Premier Adjoint lève la séance à 22 heures 10. La date de la prochaine réunion est fixée au vendredi 24 janvier 2014.